



**ARDENNE**  
METROPOLE

# LA LETTRE HEBDO

## Surf en salle

Peut-on surfer dans une piscine ? La réponse est oui ! Les centres aquatiques d'Ardenne Métropole ont en effet désormais leur propre [site internet](#) sur lequel chacun pourra trouver tous les renseignements nécessaires pour profiter à plein des équipements de Charleville-Mézières, Sedan et de la Ronde Couture. À noter que ce dernier sera prochainement réhabilité. Description complète (bassins, zone ludique, toboggans, hammam, spa, sauna, solarium, espace de remise en forme...) horaires d'ouverture, tarifs, tout se trouve en un clic, y compris l'impressionnante liste des activités proposées : jardin aquatique, cours d'apprentissage ou de perfectionnement, lutte contre l'aquaphobie, gym aquatique, aquabike... Le tout illustré par des photos à vous mettre [l'eau à la bouche](#) !

Contact : [edith.bouillot@ardenne-metropole.fr](mailto:edith.bouillot@ardenne-metropole.fr)

## Suspense

La traditionnelle remise des Trophées des entreprises d'Ardenne Métropole se déroulera ce jour, à partir de 18 heures, à Sedan, dans les anciens locaux de la CCI. Et inutile de tenter de nous acheter avec la promesse d'une boisson houblonnée, nous ne divulguons aucune info sur le palmarès de cette 5<sup>e</sup> édition ! Par contre, nous ne saurions trop vous conseiller de la suivre en direct depuis la [page Facebook de l'agglo](#), où elle sera retransmise. Au total, 26 entreprises ont fait acte de candidature, soit 3 de plus que l'an dernier, en lice dans l'une des cinq catégories suivantes : artisanat, commerce, profession libérale, industrie et environnement. Sans oublier le Prix [coup de cœur](#), qui récompense l'entreprise remarquée par le jury parmi les candidats.

Contact : [lise.jacquart@ardenne-metropole.fr](mailto:lise.jacquart@ardenne-metropole.fr)

## Diagnostic

La chasse aux passoires énergétiques, ou constructions présentant un système d'isolation défaillant, fait partie des objectifs d'Ardenne Métropole. Autant montrer l'exemple en jetant en la matière un regard sans complaisance sur le siège communal, avenue Léon Bourgeois. Pour ce faire, nos bâtiments vont faire l'objet d'un diagnostic thermique la semaine prochaine. Diagnostic qui prendra deux formes : d'une part un [contrôle](#) classique des huisseries et autres systèmes de chauffage ou de ventilation, d'autre part un test d'étanchéité, pratiqué mardi. Un courriel sera envoyé à l'heure dite vous demandant de fermer portes et fenêtres durant une quinzaine de minutes. Cette mise en dépression permettra de mesurer la quantité d'air s'infiltrant par les défauts d'étanchéité.

Contact : [victor.moniot@ardenne-metropole.fr](mailto:victor.moniot@ardenne-metropole.fr)

## École

Est-ce bien raisonnable de parler de rentrée tout début juillet ? Si vous optez pour l'affirmative, sachez que vous pouvez d'ores et déjà obtenir [en ligne](#) les pass scolaires de vos enfants, à condition qu'ils soient domiciliés et scolarisés sur le territoire d'Ardenne Métropole et souhaitent utiliser les transports Tac. Les tarifs sont de 20 euros pour les élèves en maternelle ou élémentaire, 80 euros pour les collégiens et lycéens. Les premiers cités auront droit à un aller-retour quotidien, les seconds à un accès illimité, toujours entre le domicile et l'établissement fréquenté. Tant que vous avez [la main](#), vous pouvez également en faire de même avec les [cartes SNCF](#), dont l'obtention est aujourd'hui simplifiée car en grande partie dématérialisée. Et bonnes vacances quand même...

Contact : [vincent.sonnerat@ardenne-metropole.fr](mailto:vincent.sonnerat@ardenne-metropole.fr)